



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de WINN (Colette H.), MARTIN (Hélène Camille), « Pharmacopée »,
Histoire notable de la rage des loups, advenue l'an MDXC, BAUHIN (Jean), p. 127-
132

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08879-0.p.0127](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08879-0.p.0127)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PHARMACOPÉE

- agaric [69], [70] : genre de champignon de la famille des basidiomycètes à la racine amère et astringente.
- agnus castus* [60] : arbuste aux feuilles étroites aujourd'hui appelé arbre au poivre ou gattilier.
- agrimoine [61] : plante appartenant à la famille des rosacées répandue dans les prés et les bois, utilisée en médecine pour ses propriétés astringentes et toniques.
- aegyptiacum* [28], *egyptiacum* [30], [32], [50] : onguent à base de miel et de vinaigre dans lequel est dissous de l'acétate de cuivre (ou verdet) et qui sert à ôter la pourriture.
- anagalis, anagallis [12], [18], [22], etc. : plante herbacée à fleurs rouges et bleues aussi appelée mouron.
- angelique [30], [52], [53], etc. : plante vivace aromatique de la famille des ombellifères utilisée pour ses propriétés excitantes.
- antimoine [71] : minéral approchant du métallique utilisé pour ses qualités desséchantes, astringentes et émétiques.
- aperitif [74] : se dit d'un médicament qui ouvre les voies d'élimination.
- aristolochiae longae* [57], aristolochie [65], [86], [87] : dite aussi sarrasine, herbe ligneuse grimpante à larges feuilles et à grandes fleurs irrégulières et dont le rhizome possède des propriétés emménagogues, abortives, détersives et cicatrisantes.
- armoïse [69] : plante herbacée de la famille des composées à variétés aromatiques auxquelles appartiennent l'absinthe et l'estragon.
- asphodorum* [57] : probablement l'asphodèle, plante vivace aux grandes fleurs blanches et roses de la famille des liliacées.
- assa foetida* [54], *assæ foetidæ* [56], [57] : résine séchée extraite du rhizome des plantes *ferula*.
- attractif [51], [52] : ou attirant, se dit d'un médicament dont la vertu est d'attirer au dehors.
- avellane, avelane [48], [54], [60], etc. : noisette domestique ou des prés.
- bdellium [86] : gomme résine provenant du balsamier et servant à composer des émoullients.
- betoine [54], [85], [86] : plante herbacée à fleurs mauves de la famille des lamiacées utilisée pour traiter les troubles digestifs et les plaies.
- bitumen judaïque [60] : le bitume de Judée ; matière solide, cassante et noire utilisée pour ses vertus fortifiantes, antiseptiques, nettoyantes et cicatrisantes.
- bolus [68] : sorte de médicament.
- bourasche [75], bourache [84] : plante herbacée à grandes fleurs bleues et aux propriétés sudorifiques.
- branque ursine [83] : plante herbacée aux propriétés émoullientes de la famille des apiacées.

- bryone [53], *bryonia* [62], *bryoniae* [57] : dite aussi « couleuvrée » ; plante herbacée de la famille des cucurbitacées.
- buglosse [23], [63], [68], etc., buglose [75] : variété de bourache.
- calamente [53], *calaminthae* [56], calament [61] : plante vivace de la famille des *laminaceae*, utilisée pour ses propriétés échauffantes, desséchantes, détergentes et sudorifiques.
- camomille [50], [59], [83] : plante herbacée de la famille des astéracées. Il existe trois espèces médicinales aux propriétés toniques, digestives et carminatives : la camomille romaine, la camomille sauvage (ou petite) et la grande camomille.
- cantaride [72] : insecte coléoptère de couleur verte de la famille des méloïdés, utilisé pour ses propriétés vésicatoires et diurétiques.
- casse [68] : fruit du cassier aux propriétés desséchantes, échauffantes et astringentes.
- castorium [60] : sécrétion huileuse et odorante produite par les glandes péricloacales du castor et servant à de multiples usages à cause de ses propriétés desséchantes et échauffantes.
- cataplasme [52], [53], [54], etc. : préparation médicamenteuse étalée entre deux linges s'appliquant généralement chaude sur la partie du corps à traiter.
- catholicon [84], [87] : électuaire purgatif à base de sené ou de rhubarbe.
- caustique [51] : se dit d'un médicament à substance âcre et corrosive.
- centoïre [54], petite centoïre [61], [69] : probablement centaurée, plante de la famille des astéracées, proche du chardon.
- cera* [57] ou cire [51], [56], [59], etc. : substance jaunâtre et molle sécrétée par les abeilles. Sa texture épaisse et rendant les tissus imperméables était prisée pour la confection des emplâtres.
- cerase [59] : sans doute ceruse ; plomb raréfié, à demi dissous par la vapeur du vinaigre et réduit en une matière très blanche.
- chardon benit [61], [62], [85] : plante annuelle à feuilles épineuses, de la famille des astéracées.
- cichorée [68], [75] : chicorée, utilisée en pharmacie comme laxatif léger.
- clystere [71], [83], [84] : ablution ou lavement administré par injection.
- confect. d'Inde [68] : *indum maius*, électuaire purgatif à base de turbith.
- confection hamech [68], [69], [84], etc. : remède purgatif de la famille des électuaires à base de prunes, d'agaric et d'absynthe. Son nom proviendrait de son inventeur, le médecin arabe Hamech.
- couleuvrée [53], [62] : voir bryone.
- cyclamen [54] : plante vivace tuberculeuse de la famille des primulacées.
- detersifs [55] : se dit des médicaments servant à purifier.
- diapalma* ou *diacalcitis* [87] : emplâtre de diapalme à base de vitriol calciné servant à fermer et cicatriser les plaies et ulcères. La recette provient de Galien, *Le Cinquième Livre de la thérapeutique*, trad. J. Canappe, Lyon, 1539, p. 111.
- diatessaron [59] : therne, variété de thériaque destinée aux plus pauvres de par sa formule réduite à cinq aromates.
- dictam [53], [62], dictame [65] : plante herbacée vivace de la famille des lamiacées servant d'antipoison.

- doronique [63] : plante dicotylédone de la famille des composées-sénécionidées trouvée dans les montagnes d'Europe et dont la racine était destinée à divers usages thérapeutiques.
- eau de mer [84], eau marine [55], [56] : le sel qu'elle contient la rend détersive et astringente.
- eau de scabieuse [62] : voir scabieuse.
- eau rose [76] : eau de rose.
- ellebore [69], [72] : plante de la famille des renonculacées ayant des propriétés purgatives et émétiques autrefois employée pour soigner la folie.
- emplâtre [28], [30], [51], etc. : préparation médicamenteuse consistante et gluante se ramollissant à la chaleur pour adhérer aux parties du corps à traiter.
- enula [61] : probablement grande aunée, plante vivace aux grandes fleurs jaunes de la famille des *asteraceae*.
- epithymum [69], epithyme [83], [85], [87] : médicament topique de consistance molle et dépourvu de corps gras.
- escarrotique [50] : se dit d'un médicament produisant croûtes et escarres.
- esula [70] : esule, variété d'euphorbe.
- euforbe, euphorbe [51], [54], [56], etc. : plante vivace renfermant un suc laiteux.
- flammula [53] : probablement *clematis flammula* ou clématite flamme, plante ligneuse grimpante à fleurs blanches odorantes de la famille des renonculacées.
- fleurs communes [85] : la bourache, la buglosse et la violette.
- fleurs cordiales [85] : fleurs, en général la bourache, la buglosse, la rose et la violette, servant à une préparation pour le cœur.
- fumeterre [62], [68], [69], etc. : plante dicotylédone à feuilles très découpées et à petites fleurs de couleur pourpre, rose ou blanchâtre.
- galbani* [56], [57] ou *galbanum*, [51], [54], [56], etc. : résine d'arbre issue de la fêrulle gommeuse, plante herbacée vivace de la famille des apiacées, entrant dans la composition de la thériaque et du mithridate.
- genciane ou gentiane [51], [53], [56], etc. : plante herbacée à suc amer qui entre dans la composition de la thériaque et du mithridat.
- genestre [69] : genêt.
- germandere [53] : herbe amère et acerbe, qui a une acrimonie semblable à l'ail, voir scordion.
- glayeul [51] : plante à bulbe aux feuilles longues et pointues et aux grandes fleurs décoratives de la famille des iridées.
- glayeul puant ou xiris [51] : glaïeul fétide, plante à bulbe et aux petites fleurs bleu pâle de la famille des iridées.
- glotteron [53] : communément appelé bardane, plante herbacée à fleurs groupées, dont les bractées sont munies de crochets.
- gommes [56], [57], [67] : matière visqueuse exsudant de certains arbres et notamment de l'acacia (gomme arabique).
- grateron [61] : plante accrochante (comme la bardane, le caille-lait, le gaillet, etc.).
- guaïac [65] : arbre exotique (Amérique centrale, Antilles) au bois compact et résineux, prescrit comme sudorifique dans le traitement des fièvres et de la syphilis.
- guimalve [83] : guimauve, plante herbacée à la tige longue et aux

- feuilles petites et cotonneuses de la famille des malvacées.
- heras blanc [59] : blanc d'iéra, un électuaire à base d'aloès.
- hieble [54] : variété de sureau à tige herbacée.
- hiere [29], [30] : terme utilisé pour désigner différentes compositions médicales dans la pharmacopée grecque.
- hiere diacelequinthides [29], hiere diacoloquitides [30] : électuaire purgatif à base de coloquinte.
- hirundinaire [69] : voir vincetoxicum.
- houblon [85] : plante dicotylédone grimpante à tige volubile.
- huile [28], [50], [53], etc. : Ambroise Paré en distingue trois catégories : l'huile extraite des fruits et autres oléagineux, l'huile faite à partir de médicaments simples et l'huile réalisée par les alchimistes.
- huile de scorpion [53] : médicament résolutif visant à faire évaporer les mauvaises humeurs par transpiration.
- huile de sehu [50] : voir sehu.
- huile violet [84] : probablement huile violat aux vertus rafraîchissantes et adoucissantes.
- hydromel [64] : breuvage d'eau et de miel.
- hypericon [57] : hypericum, plante diapétale ayant pour type le millepertuis.
- hypolapathum* [69] : dite aussi patience d'eau, plante croissant en milieu humide de la famille des polyganacées, une des cinq espèces de lapathum (ou lapathon).
- imperatoire [61] : plante à fleurs blanches de la famille des ombellifères.
- iris [51], [61], [86] : plante vivace à longue tige et aux grandes fleurs ornementales et odorantes de la famille des iridacées.
- iris de Florence [86] : espèce d'iris.
- julep [76] : sirop rafraîchissant et apéritif ; potion à base d'eau et de sucre aromatisée et servant de véhicule à divers médicaments.
- lapathum* [85] : autre nom pour patience.
- lapis armenius* [69] : dite aussi pierre arménienne, de couleur bleu-vert aux vertus purgatives.
- laudanum* [65] : préparation médicinale à base d'opium.
- limon [76] : semblable au citron mais plus aigre.
- litharge d'or [57], litharge dorée [59] : oxyde naturel de plomb souvent mêlé à d'autres ingrédients aux propriétés plus actives (détersives et astringentes) pour servir d'excipient.
- malve [83] : communément appelée mauve, plante herbacée vivace de la famille des malvacées, dont les fleurs possèdent des propriétés émollientes.
- marrubium* [50] : plante duveteuse à feuilles opposées crénelées et à fleurs blanches de la famille des labiées.
- melilot [83] : plante fourragère à fleurs jaunes et odorantes de la famille des papilionacées.
- melisse [59], [60], [83], etc. : plante herbacée à fleurs blanches ou jaunâtres de la famille des labiacées.
- mentastri* [56] : type de menthe.
- mercuriale [83] : plante de la famille des euphorbiacées utilisée comme laxatif.
- mirabolans [69] : probablement mirabelles.
- mirrhae* [57], *myrrhae* [56], myrrhe [59], [62], [86] : myrrhe, gomme résine aromatique exsudant du tronc de l'arbre à myrrhe ou balsamier.

- mithridat, mitridat [23], [30], [59] : sorte d'électuaire employé comme contre-poison.
- moisson (poirier de) [34] : poire de moisson ou *pira lardina*.
- morgeline [18], [60], [66], etc. : plante à petites fleurs et à feuilles pointues de la famille des caryophyllées.
- muguet de bois [66] : analogue au muguet, plante herbacée vivace à petites fleurs blanches et odorantes en forme de clochettes de la famille des liliacées.
- nitre [51] : nitrate de potassium.
- opopanax* [51], *oppopanax* [56], *opopanax*, *oppopanax* [54], [67], [86] : plante dicotylédone, herbacée, vivace et à fleurs jaunes de la famille des ombellifères ; gomme-résine extraite de cette plante.
- oxilapatum* [50] : type d'oseille.
- oxymel [76] : préparation médicinale à base de miel et de vinaigre.
- parelle [50], [75] : plante voisine de l'oseille.
- patience [85] : autre nom pour parelle et lapathum.
- pimprenelle [28], [30], [64] : plante herbacée à fleurs généralement rouges.
- piperis* [56] : poivre.
- plaintain [66] : plante herbacée dont la graine et la racine sont utilisées en pharmacie.
- poix noire [54] : matière collante, visqueuse et inflammable à base de résines et de goudrons végétaux.
- polypode [85] : fougère vivace de la famille des polypodiacées dont le rhizome est utilisé à des fins médicinales.
- potamageten [51] : plante aquatique vivace, herbacée, aux fleurs groupées en épi et dont les feuilles sont en partie flottantes et en partie submergées.
- pouliot [53], [56] : plante aromatique du genre des menthes.
- pouliot sauvage [56] : nom usuel d'une espèce de menthe ; plante herbacée de la famille des lamiacées.
- pulegium [69] : voir pouliot.
- raisins de Damas [85] : gros raisins plats rapportés de Syrie.
- rosat [86], [87] : médicament laxatif préparé à partir des roses incarnates infusées dans de l'eau.
- rose rouge [57] : *rosa rubra* ou rose de Provins.
- rue [52], [53], [54], etc. : plante herbacée à fleurs jaunes.
- ruptiere [50] : préparation médicamenteuse utilisée pour brûler les tissus et faciliter l'extraction des humeurs.
- sagapeni* [56], *sagapenum* [86] : gomme-résine produite par l'ombellifère *ferula persica*.
- sambucini* [57] : sambuc, voir sehu.
- sarrasine [51], [53], [86] : voir *aristolochiae longae*.
- saumure [53] : préparation liquide dans laquelle on fait fondre une grande quantité de sel.
- savon [53] : détersif, caustique et escarotique utilisé dans les cautères à cause de son acrimonie et dans les suppositoires.
- scabieuse [53], [62] : plante herbacée à fleurs bleu mauve.
- scordion [59], [60], *scordium* [29], [30], [53], etc. : herbe amère et acerbe, qui a une acrimonie semblable à l'ail.
- sehu [50], [70] : sureau noir, arbuste à petites fleurs blanches de la famille des chèvrefeuilles et donnant de petits fruits noirs et sphériques.
- sené [69], [85] : légumineuse du genre *cassia* (casse) qui produit des gousses.

serapinum [51] : voir *sagapenum*.

spica celtica [54] : plante rhizomateuse de la famille des valérianacées dont la racine entre dans la composition du mithridat et de la thériaque.

spicnard [72] : dit aussi nard indien, plante herbacée dont on tire une sorte d'épice de la racine (le nard indien) qui entre dans la composition du mithridate et de la thériaque.

sublimé de poudre [50] : dit aussi sublimé corrosif, bichlorure de mercure souvent utilisé dans le traitement de la syphilis.

sucre rouge [84] : sucre commun utilisé pour ses propriétés adoucissantes.

syrop [63], [68], [69], etc. : médicament liquide fait de sucs, d'infusions ou de décoctions de plantes diverses, que l'on fait cuire avec du sucre et parfois du miel.

tapsus barbatus [57] : belladonne, plante vivace de la famille des solanées dont toutes les parties contiennent un poison violent.

terebentine, terebenthine [55], [87] : résine semi-liquide, très odorante, que l'on recueille par gemmage de certains conifères.

thamarise [67] : probablement tamaris, arbrisseau de la région méditerranéenne à petites feuilles et fleurs en épis.

theriac, theriaque [23], [28], [30], etc. : électuaire contenant divers principes actifs dont l'opium.

theriacale de Guydon [85], [86] : peut-être apparentée au baume de Guidon dont fait mention le maître apothicaire Laurent Castellan au début du dix-septième siècle.

topique [59] : se dit d'un médicament que l'on applique sur une partie déterminée du corps.

tormentille [62], [75] : plante herbacée vivace

de la famille des rosacées dont les petites fleurs jaunes possèdent des propriétés astringentes et antihémorragiques.

trechisque [72] : dit aussi trochisque, médicament fait de substances sèches pulvérisées et moulées en forme de cônes, servant aux fumigations par combustion.

unguent [52], [64] : médicament topique mou et pâteux de substance grasse ou résineuse.

ventouse [50], [54], [58], etc. : petit récipient en verre appliqué sur la peau après qu'on y a raréfié l'air, pour provoquer une révulsion.

verbeine, verveine [52], [61], [66] : plante dicotylédone à petites fleurs à corolle tubuleuse de la famille des verbénacées.

vernis [51] : médicament topique, ici utilisé pour hâter la cicatrisation.

veronique [66] : plante dicotylédone herbacée ou arbustive de la famille des scrofulariacées, caractérisée par une tige velue et des fleurs bleues, astringente et amère.

vesicatoires [70] : se dit des onguents, cataplasmes ou emplâtres servant à attirer les mauvaises humeurs au dehors.

vincetoxicum [69] : plante herbacée vivace à petites fleurs blanches.

violette [83] : plante herbacée vivace de la famille des *violaceae*.

xiris [51] : glaïeul fétide aux petites fleurs bleu pâle de la famille des iridées.

zedoaire [61] : rhizome desséché des plantes de la famille des zingibéracées comprenant l'amome, le curcuma et le zérumbet, aromate excitant.